



# DECLARATION NATIONALE SUR L'AGENDA DE DEVELOPPEMENT POST 2015

## Note technique thématique

### LE SENEGAL,

- par la voix de ses citoyens, femmes et hommes appartenant à toutes les catégories d'âge, représentatifs de sa diversité socio-économique, culturelle, ethnique et confessionnelle,
- enracinés dans leurs valeurs communes de paix, de solidarité et de partage,
- ouverts au monde et aux valeurs universelles incarnées par les Droits de l'Homme et des Peuples
- souscrivant aux initiatives africaines de paix, de sécurité, de solidarité et de développement
- s'inscrivant dans la perspective mondiale d'un futur commun souhaité et partagé
- reconnaissant que les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont constitué un catalyseur pour les politiques et stratégies de développement devenues plus équitables et inclusives, orientées vers la prise en charge des plus pauvres et des vulnérables et une allocation des ressources plus efficace et plus efficiente,
- saluant la mobilisation exceptionnelle autour des OMD qui a permis aux populations sénégalaises de bénéficier de progrès substantiels dans les domaines de l'éducation avec une meilleure scolarisation des filles, de l'égalité de genre, de la santé infanto-juvénile et de la lutte contre les maladies transmissibles tels que le SIDA et le Paludisme, et enfin de l'accès accru aux services sociaux de base et à l'eau potable,
- reconnaissant que, de ce fait, les efforts poursuivis dans la voie de la réduction de la pauvreté, de l'éducation pour tous, de l'amélioration de la santé infanto-juvénile et maternelle, de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, de la préservation d'un environnement durable doivent être poursuivis et accélérés afin de rehausser les résultats d'ici 2015,



- s'engageant à se doter des instruments politiques et opérationnels nécessaires dans une perspective de gestion axée sur les résultats de développement ainsi qu'à mettre les ressources adéquates à la mesure de ses capacités financières et des appuis attendus de ses partenaires techniques et financiers afin d'accélérer la cadence pour l'atteinte des OMD à travers principalement l'objectif de sécurité alimentaire et nutritionnel,
- reconnaissant, toutefois, la faible appropriation du système des OMD par ses principaux bénéficiaires, l'insuffisance des ressources mobilisées au niveau national et international le déficit de pilotage et de suivi au niveau national, ainsi que la faible prise en compte des besoins de transformation économique des pays en développement,
- conscient des défis globaux actuels multiformes et multidimensionnels pour asseoir les bases d'un développement humain et durable qui, nécessitent un engagement de tous les acteurs du développement à tous les niveaux et qui ont trait à (i) l'augmentation de la demande sociale, due à une croissance démographique non maîtrisée, en termes d'accès accru des populations à une nourriture saine et satisfaisante et à des services sociaux de base de qualité et d'inclusion économique des jeunes et des femmes qui constituent la couche la plus importante de la population sénégalaise, (ii) l'insuffisance de la croissance économique et le déficit d'opportunités de travail décent surtout pour les actifs du secteur informel et des zones rurales, (iii) la consolidation de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ainsi que le renforcement des processus démocratiques pour garantir la réalisation d'une société prospère, juste et équitable, (iv) la poursuite du développement durable avec la préservation des ressources naturelles et l'impératif de se doter de mécanismes de résilience face au changement climatique, aux risques et catastrophes de toutes natures mais aussi à la mise à disposition d'une énergie suffisante issue de sources renouvelables,
- exprimant sa gratitude et ses remerciements sincères au Secrétaire général des Nations Unies pour avoir suscité au niveau mondial un processus de consultations inclusif, transparent, participatif et démocratique devant permettre d'avoir des idées et des propositions pour la construction d'une vision commune mondiale sur le Monde que nous voulons après 2015,
- sur la base des consultations nationales qui ont permis de recueillir la voix des plus pauvres, des marginalisés et les idées et points de vue de tous les acteurs concernés et œuvrant pour le développement du Sénégal,
- en ayant en ligne de mire la vision de développement à l'horizon 2035 « **Un Sénégal émergent dans la solidarité** »,
- en prenant en compte la nécessité de mettre en place des mécanismes institutionnels de transformation de l'économie et de la société qui **favorisent une croissance durable, inclusive et équitable, et améliorent les conditions de vie de la majorité de la population** notamment grâce à la création d'emplois décents,
- en s'appuyant sur les valeurs et principes de :
  - *égalité entre toutes les personnes ;*



- *solidarité entre toutes les couches de la population pour gérer les différents risques nationaux dans l'équité et la justice sociale ;*
- *liberté et de tolérance dans le cadre du respect des droits humains et des règles de gouvernance démocratique et participative, mais également dans la reconnaissance et le respect des valeurs traditionnelles locales qui fondent l'identité culturelle ;*
- *partage des responsabilités par l'approfondissement de la décentralisation et de la gouvernance locale, le développement du secteur privé et le renforcement du rôle de la société civile ;*
- *respect de la nature pour une gestion durable des ressources naturelles ;*
- *transparence à travers une gestion des affaires publiques axée sur les résultats de développement,*
- en souscrivant aux principes arrêtés lors de la Conférence de Rio+20 qui a rappelé l'importance d'une approche pluridimensionnelle du développement, en mettant l'accent sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et sur les interrelations entre les piliers social, économique et environnemental du développement,
- en partageant la perspective africaine sur le développement de notre continent qui repose sur les facteurs de paix et de sécurité améliorées, de bonne gouvernance, d'égalité des droits pour tous, d'accès renforcé à la justice et à l'équité, de mise en place d'un processus participatif crédible, de renforcement des capacités pour mesurer les progrès et garantir l'obligation de rendre compte, de promotion d'une croissance inclusive, d'éducation et d'innovation technologique.

## **DECLARE, POUR LE PROCHAIN CADRE DE DEVELOPPEMENT POST 2015, QUE**

- les objectifs majeurs devraient être l'éradication de la pauvreté dans toutes ses dimensions et la préservation des ressources naturelles,
- les orientations poursuivies devraient être guidées par les impératifs (i) d'amélioration du socle social du développement humain, (ii) de promotion d'une croissance forte, durable et partagée, (iii) de gestion des ressources naturelles de façon durable, (iv) de promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité,
- les domaines d'actions retenues devront accorder une place centrale, (i) au renforcement des capacités humaines à travers une éducation de qualité à tous les niveaux du cycle d'enseignement, la promotion de l'accès universel à la santé, à la protection sociale, à l'eau et à l'assainissement, le renforcement de l'équité et l'égalité de genre, la promotion de la jeunesse et l'assurance de la survie des enfants et de leur plein épanouissement (ii) à l'amélioration de la productivité et des capacités de production des pays en développement en remédiant au déficit en infrastructures de base et en favorisant un système de commerce et de coopération mondial profitable aux pays en développement,



- la dimension transformative devra être au centre de la démarche et des actions afin de favoriser l'émergence d'économies fortes grâce une croissance soutenue et durable capable de générer des richesses et des emplois décents,
- l'agenda devra être de portée universelle en fixant des objectifs pouvant s'appliquer à tous les pays et à toute la planète,
- le caractère minimal des objectifs et des cibles devra être conservé après 2015 en choisissant pour ces derniers des domaines susceptibles d'avoir le plus grand effet multiplicateur sur le progrès socioéconomique des pays en développement en favorisant la poursuite de la qualité dans les interventions,
- un calendrier devra être fixé, en vue d'atteindre les objectifs, pour le début des actions à tous les niveaux ; il pourrait avoir pour échéance l'horizon 2035, avec des objectifs et des cibles à mi-parcours (2025),
- les objectifs devraient fournir des incitations à la coopération et aux partenariats entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et la communauté internationale dans son ensemble,
- les objectifs devraient également induire une plus forte obligation de rendre compte,
- le partenariat mondial sera orienté dans le sens d'une plus grande diversification des acteurs, notamment par l'implication plus accrue du secteur privé et des communautés de base, ainsi que des sources de financement par le développement des financements innovants et une meilleure mobilisation des ressources internes,
- un suivi participatif et efficace des résultats à atteindre devrait être assuré en investissant davantage dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données tout en développant les capacités de gestion axée sur les résultats, l'évaluation sociale des politiques publiques ainsi que le contrôle citoyen,
- le cadre devrait être cohérent avec les objectifs et les cibles existants convenus au niveau international (changement climatique, préservation de la biodiversité, réduction des risques de catastrophes, socle de protection sociale, etc.),
- enfin, le cadre général devra être accompagné d'efforts visant à garantir que toutes les ressources disponibles seront mobilisées et valorisées efficacement.

#### **A CE TITRE, APPELLE A UNE GOUVERNANCE MONDIALE RENOVEE,**

- intégrant la gouvernance verte, et reconnaissant mieux les responsabilités partagées mais différenciées,
- reconnaissant également le plein droit de tous les pays de se développer et de mettre à profit toutes les opportunités qui s'offrent à eux sans entrave,
- assurant plus de diligence et d'efficacité dans le traitement des défis mondiaux,
- s'appuyant sur l'intégration régionale, la coopération sud-sud et le partenariat gagnant-gagnant.

